

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 avril 2022
Rapporteur :
Madame Christelle QUERE**

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 04/05/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/05/2022
(accusé de réception du 03/05/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Vente sur WebEnchères

L'aliénation de biens mobiliers d'une valeur supérieure à 4 600 euros ne figure pas dans le périmètre de la délégation consentie à la présidente, en début de mandat, par l'assemblée délibérante. Elle doit être autorisée par le conseil communautaire.

Le présent rapport a pour objectif d'autoriser la remise des lots remportés lors de la vente sur le site WebEnchères.com des biens suivants :

- V13M – VEHICULE BLUECAR BOLLORE ELECTRIC a été vendu sur le site WebEnchères au prix de 5 324,00€ (TTC) au particulier Madame GASSELIN ISABELLE - Adresse : 9 rue de la Gare – 41300 La Ferté Imbault
- V384 – VEHICULE UTILITAIRE FOURGON FORD TRANSIT 4P 280 COURT a été vendu sur le site WebEnchères au prix de 6 171,00 € (TTC) à la société TOUT HAUTEUR représentée par Monsieur TANGUY DAMIEN (numéro de SIRET : 83136166200016) - Adresse : Les portes d'en bas - 22150 Ploec sur Lie

Le montant total de la vente de ces biens s'élève à 11 495,00 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à vendre les biens cités en référence.